

SAINT-SAUVEUR ACTUALITES



Sommaire

Mot du Maire
Infrastructures sportives
Vie communale
Carnet 2014





Mot du Maire

Il est des matins où tout devient possible. Pour un maire avoir le plaisir d'annoncer quelques bonnes nouvelles pour sa commune, cela efface un quotidien souvent émaillé des difficultés de toute une population qui cherche réconfort et certitudes dans de nombreux domaines.

Chers amis, ce que je considère comme un cadeau pour notre ville est arrivé à son terme. Après une longue incubation semée de quelques tracasseries administratives, le chemin d'accès pour les camions du Sytevom est enfin ouvert. Parallèle à la RN 57, il permet aujourd'hui aux habitants de Saint-Sauveur, et plus particulièrement aux enfants fréquentant les écoles et le périscolaire, de vivre un peu plus en sécurité. Il offre également plus de sérénité aux nombreux riverains où passait avant dans le village un manège d'énormes camions. Une bonne nouvelle ne venant pas seule, l'inauguration de cette bretelle d'accès était complétée par celle de l'aménagement d'une végétation facilitant là aussi l'accès des usagers à ce service.

Cette fin d'année 2014 est également celle de la réalisation des travaux d'assainissement des rues Briand et Poincaré. Ce chantier important placera notre commune parmi les bons élèves, concernant la réduction des pollutions et des eaux parasites. Il permettra de relier l'intégralité des réseaux de traitement des eaux usées à la station d'épuration.

Je vous fais part également de l'acquisition de l'Hôtel de la Poste et des terrains, propriétés des familles Faggianelli. Négociations et dons permettent à la commune d'obtenir l'ensemble des bâtiments ainsi que la maîtrise foncière d'environ un hectare de terrains situés plein centre ville. Cet espace fera l'objet de projets d'aménagement dans les années à venir.

Il est néanmoins des matins où la bonne humeur est mise à mal. Je me garderai d'énoncer les incivilités de tout genre relevées au fil des mois. Ces actes conduisent notre équipe à étudier pour un proche avenir la mise en place d'un système de vidéo protection pour assurer la sécurité de tous.

En ce début d'année l'heure est aux bonnes résolutions et aux vœux de bonheur. Retenons l'important des choses et concentrons-nous sur ce que nous pouvons changer dans notre proche environnement. Mes pensées vont à tous ceux qui nous ont quittés et à ceux qui souffrent et ne peuvent profiter d'une vie tranquille.

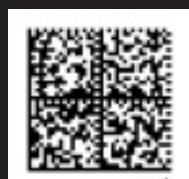
Merci encore de votre confiance en notre équipe, je salue tous nos habitants fidèles électeurs, grâce auxquels nous avons été réélus et classés parmi les assidus de notre département au regard de la participation électorale.

Merci également pour votre générosité lors des journées Téléthon.

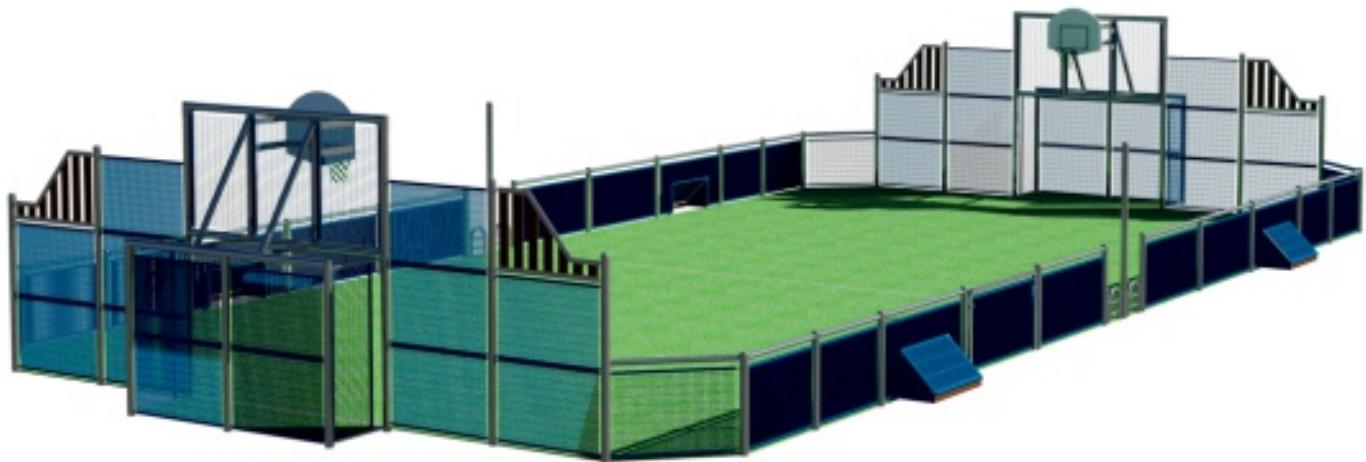
Meilleurs vœux à tous, excellente santé, et je formule pour 2015 tous mes souhaits pour la réalisation de vos projets familiaux et professionnels.

Christiane Bey
Maire de Saint-Sauveur

Vous souhaitez recevoir un exemplaire de la revue par Email sous forme électronique ?
Faites votre demande à : asso.st-sauveur@orange.fr



Constructions sportives



Le plateau multisports que nous construisons diffère un peu : 1 panneau de basket en plus, deux buts brésiliens en moins et des filets pare-ballons sur 2 côtés.

Les modes de pratiques sportives évoluent, et il est aujourd’hui largement démontré que les pratiques physiques, d’une façon ou d’une autre, participent à l’amélioration de la santé et de la citoyenneté.

C’est pourquoi la municipalité a décidé d’investir simultanément sur deux projets :

Le premier concerne la rénovation du parcours de santé. Le parcours sera intégralement refait et un atelier d’agrès sera centralisé au départ du parcours (barres de traction, postes abdominaux classiques et lombaires). Il permettra à chacun de s’exercer à un échauffement approfondi ou à une séance de renforcement musculaire complémentaire. Ainsi modernisé, ce lieu de rendez-vous sportif permettra aux amateurs d’effort physique de s’engager à son niveau. Le parcours sera aussi balisé tous les 200 m avec des bornes pour tous ceux qui s’entraînent avec des charges d’effort précises.

Le second concerne la création du terrain multisports à côté des écoles. Destiné en priorité aux écoles durant le temps scolaire, il permettra aux jeunes de se retrouver autour d’une infrastructure adaptée et sécurisée. Ils pourront ainsi, en dehors du temps scolaire, s’exercer à diverses activités collectives de façon totalement libre (football, handball, tennis, badminton, hockey, volley, tennis ballons et basket-ball). Cette installation permettra aussi aux enseignants de diversifier les pratiques proposées dans le cadre des programmes scolaires. Ce nouvel espace doit être un lieu de convivialité où chacun a sa place.

Nous comptons sur chacun pour que ces nouvelles infrastructures, qui devraient être construites avant la fin juin, soient pleinement et correctement utilisées.



Agrès actuellement installés au départ du parcours de santé

Informations Communales

Communes championnes du civisme



Le 10ème anniversaire des Marianne du civisme a récompensé les communes où le taux de participation aux élections a été le plus important.

Au cours d'une cérémonie organisée le mercredi 26 novembre 2014, Monsieur le Préfet a mis les salons de la Préfecture à la disposition de l'Association Départementale des Anciens Maires et Adjoints (ADAMA) pour la remise des diplômes.

La commune de Saint-Sauveur a été récompensée dans la catégorie des communes de plus de 1000 habitants par le diplôme d'argent, pour son taux de participation aux élections municipales de 77,94 %.

Ce taux de participation a été obtenu grâce à votre participation, votre mobilisation aux élections municipales et nous tenons à vous en remercier.

Nouvelle association pour l'école !

Après une première réunion le 27 novembre ouverte à tous les parents des écoles maternelle et élémentaire de Saint-Sauveur, la décision de créer une association de parents d'élèves a été prise. Le 19 décembre, les parents motivés et disponibles en cette veille de vacances de Noël ont ainsi défini les statuts de l'association et élu le bureau afin d'envoyer au plus vite les procès-verbaux à la préfecture pour que l'association puisse voir le jour. Elle a été baptisée « *Mômes et compagnie* ».

Il s'agit bien en effet de « *mômes* », qui sont au cœur des préoccupations de tous leurs parents. L'association a ainsi pour principaux objectifs de prendre des initiatives, suggérer de nouvelles idées, de bien dissocier membres de l'association et représentants de parents d'élèves, de permettre d'échanger les avis, d'apprendre à mieux se connaître entre parents, dialoguer, s'aider et contribuer ainsi au dynamisme des villages concernés par l'école de Saint-Sauveur, et enfin, d'offrir des sorties et des activités supplémentaires aux enfants (scolaires et extrascolaires) en fonction de l'argent obtenu lors des différentes manifestations.

Pour en savoir plus :
momesetcomp@yahoo.fr

Les parents investis attendent désormais avec impatience la validation de la Préfecture pour la création définitive de l'association !



Changement de local pour l'ADMR

L'ADMR a emménagé dans ses nouveaux locaux en face de la Mairie.



7 rue du Maréchal Lyautey
70300 Saint-Sauveur

Tél. 03.84.40.10.11



Des jeunes, plein d'idées !

Le samedi 22 novembre a eu lieu le lancement du premier conseil municipal des jeunes. Huit membres des classes de l'école de St Sauveur (CM1/CM2) et des collèges de Luxeuil (6^e/5^e), élus ou volontaires, se sont retrouvés autour d'une table à la maison des associations.

Encadrés par Mme EON et M. OSTER, ils ont d'abord pris connaissance du rôle du maire avant de valider le règlement et le fonctionnement du CMJ.

Avec beaucoup d'enthousiasme, tous souhaitaient

en devenir le président. L'élection s'est alors déroulée en trois tours et Emma Ménégon a été élue.

Ils ont ensuite échangé sur des idées concrètes (16) à mettre en œuvre pour le village, en énumérant les problèmes observés à droite et à gauche, de la rue Maréchal Foch au château d'eau. Les thèmes de l'accessibilité et de l'animation ont dominé les débats. Ils sont ainsi repartis avec du travail afin de voir si chaque idée est bien réalisable. Ils se retrouveront en janvier afin de valider les actions à proposer au conseil municipal.

Affaire à suivre donc avec une action concrète avant juillet....

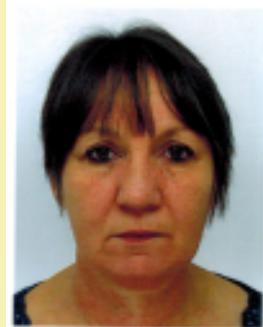
Recensement de la population

Suite à l'enquête de recensement de janvier-février 2010 il ressort que la population de Saint-Sauveur s'élève à 2 135 habitants. Comme pour toutes les communes de moins de 10 000 habitants, il doit être procédé à un nouveau recensement tous les 5 ans, ce qui nous amène tout naturellement à entreprendre pour les mois de janvier et de février le décompte de la population salvatorienne.

Concrètement les agents recenseurs ont commencé à travailler sur le terrain à partir du 07 janvier pour établir un relevé d'adresses. Ils ne vont toutefois commencer à faire du porte à porte pour collecter les renseignements et questionnaires qu'à compter du 15 janvier, et cela jusqu'au 14 février inclus.



Sophie Durpoix



Véronique Ulrich



Angélique Perignon



Patricia Faillace

seront agents recenseurs sur Saint-Sauveur et viendront chez vous avec une carte les identifiant.

Aucune autre personne que celles désignées dans cette revue n'a le droit de venir à votre domicile pour vous questionner dans le cadre de cette enquête.

TRAVAUX RUE ARISTIDE BRIAND et RUE RAYMOND POINCARÉ



Les travaux d'assainissement des rues Aristide Briand et Raymond Poincaré ont débuté le 29 octobre 2014 pour une durée initiale de 6 mois.

1) Pour la rue Aristide Briand.

Le rejet des eaux usées en milieu naturel dans le fossé à proximité du giratoire de la zone du Bouquet est supprimé.

Un réseau séparatif est créé de chaque côté de la RD64. Ce réseau est raccordé au réseau en attente au niveau du giratoire de la zone du Bouquet. Le réseau unitaire est conservé pour la collecte des eaux pluviales.

Les prestations comprennent notamment la pose d'un collecteur eaux usées sur une longueur de 1 000 mètres ainsi que la réalisation de 21 branchements particuliers.

Le remplacement d'une partie du réseau d'adduction d'eau potable côté gauche de la RD64, entre le chemin du cimetière et la rue du Bouquet est prévu. Le réseau d'eau potable sera également étendu au côté droit, à proximité de la « tranchée du Bouquet ».

2) Pour la rue Raymond Poincaré.

Les travaux prévoient la suppression du rejet des eaux usées en milieu naturel provenant de la rue par un poste de relevage. Une canalisation de refoulement est créée pour rejoindre le réseau de la rue Briand.

Le montant de ces travaux s'élève à 194 537 € HT dont 160 781 € HT pour l'assainissement et 33 756 € HT pour l'eau potable.

Lorsque ces travaux seront exécutés, la commune ne rejettéra plus d'eaux usées dans le milieu naturel.

Les autres points « noirs » qui relèvent de l'habitat individuel seront traités par le SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif).





Mme Marcelle AMIOT, un siècle d'existence !

Mme Marcelle Amiot, notre 3e centenaire au cours de l'année 2014, a fêté ses 100 ans le 9 octobre. Pour marquer l'événement, une cérémonie a été organisée par le centre communal d'action sociale (CCAS), en présence de sa famille et de ses amis.

Native de Saint-Sauveur, elle a épousé un Salvatorien, Louis Amiot, avec qui elle a eu 2 garçons (Bernard et Jean-Louis).

Durant sa vie active elle a travaillé à la filature de Saint-Sauveur jusqu'à 65 ans, âge d'une retraite bien méritée.

Femme joviale, pleine de vie et le regard vif, elle aime être entourée, recevoir, et n'hésite pas à parler de l'actualité avec beaucoup d'intérêt. Elle a également une très grande répartie et un humour qui la rendent très attachante.

Merci beaucoup, Marcelle pour votre joie de vivre qui nous fait chaud au coeur !



Le CCAS

Pour nos aînés :

- Repas le 14 décembre "Chez Maxim"
- Distribution de colis
- Goûter le 16 décembre à la Maison des Associations
- Aide au financement du dispositif "présence verte"

Pour les plus jeunes :

- Distribution par le père Noël de livres aux enfants des écoles
- Aide à la conduite accompagnée (à partir de 15 ans depuis cette année)



Séminaire International du KYUDOKAN KARATE



Après une année de solide préparation, le séminaire organisé par le DÔJÔ OKINAWA TE TRADITIONNEL de SAINT-SAUVEUR et dirigé par Renshi Patrice MERCKEL, fut un très beau succès .

Plus de 90 pratiquants venus d'INDE, d'ALLEMAGNE, de SUISSE, de SICILE, d'ITALIE, de REPUBLIQUE TCHEQUE, d'ARGENTINE et de FRANCE étaient réunis autour de Sensei Oscar Masato HIGA (10^e DAN), Directeur Technique Mondial du KYUDOKAN KARATE.

Sensei HIGA, issu d'une famille des plus reconnues du Karate d'Okinawa, dispense à plus de 70 ans son art à travers le monde.

C'est une richesse immense, une merveilleuse rencontre et un honneur de pouvoir travailler avec un maître, au grand sens du terme, alliant passion, rigueur, gentillesse et humilité.



Self-défense à Saint-Sauveur

Avec plus d'une trentaine d'adhérents cette année, Fabien, Claude et Cyril - Instructeurs Self-Défense ANSD (Association Nationale de Self-Défense)- formés par Guy Mennereau (Expert International) et forts de plusieurs dizaines d'années de pratique, chacun dans les arts martiaux et sports de combats, proposent une self-défense réaliste complètement connectée aux conditions actuelles et adaptée à tous.

Site Internet : selfdefense70.com

Stage d'initiation et découverte de la Self-défense :
Samedi 14 février 2015 - 10 h - 12 h et 14 h - 16 h
au dojo de KARATE, Rue Just PINGAND à ST-SAUVEUR



ECOLES : deux temps forts MARQUANT LA FIN D'ANNEE.



Pour le **marché de Noël** du vendredi 12 décembre, les enseignants ont tous fait réaliser par les élèves des objets autour du thème des fêtes de fin d'année (calendriers, objets déco...). Les parents ou usagers de l'école (grands-parents, amis) ont aussi participé à la confection d'objets divers et variés, consommables ou pas. **Chacun a donné de sa personne.**

Le matin, les parents se sont retrouvés pour installer les tables, organiser la vente et décorer le préau avant d'accueillir chaleureusement à partir de 13h30, les habitants et usagers de l'école de St Sauveur. Tous **les bénéfices des ventes réalisées serviront via la coopérative à financer les projets** de cette année scolaire (certaines classes iront par exemple, en janvier, s'initier aux sports de glisse dans les Vosges).

La journée s'est conclue par le concert de Noël organisé cette année à l'église. Chants traditionnels et plus modernes ont été repris avec enthousiasme, accompagnés au piano et à la trompette. A l'issue de ce temps fort, les parents ont pu se retrouver autour d'un **verre de l'amitié** offert par les élus.

Carte PASS pour la déchetterie



Depuis le 15 septembre l'accès à la déchetterie pour les professionnels se fait en présentant aux gardiens une carte PASS qui leur permet de déposer leurs déchets.

Cette mesure va s'étendre progressivement aux particuliers. Vous recevrez directement par courrier votre badge.

Dans le cas contraire, deux possibilités pour recevoir son badge :

- s'inscrire directement auprès des gardiens de la déchetterie
- ou via le site internet du Sytevom

Attention ! Une fois l'accès contrôlé mis en place il ne sera plus possible d'accéder sans présentation d'un badge.

Le service reste gratuit et l'accès est libre sur toutes les déchetteries du Sytevom.

Horaires

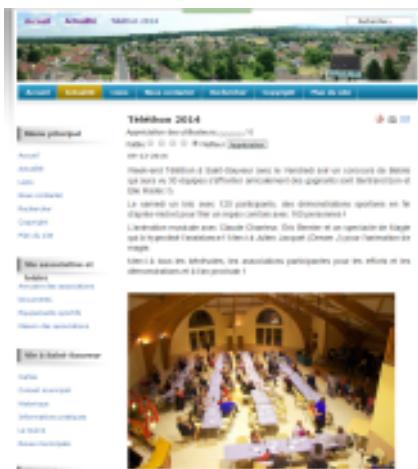
Hiver : 1er novembre au 28/29 février

Lundi	10 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h
Mardi au Samedi	9 h - 12 h et 13 h 30 - 17 h

Eté : 1er mars au 31 octobre

Lundi	10 h - 12 h et 14 h - 18 h
Mardi au Samedi	9 h - 12 h et 14 h - 18 h

Révolution numérique ! Nous pouvons faire des économies grâce à vous !



Site actuel

Communiquer c'est bien, cela permet de faire connaître à tous l'ensemble des projets mis en œuvre dans la commune. **On ne voit pas toujours ce qui est fait** ni l'investissement de tant de bénévoles, et puis les services évoluent aussi.

C'est pourquoi, nous souhaitons vous offrir des informations régulières en collant au plus près à l'actualité. Mais tout cela a un coût et nous sommes soucieux du budget de notre commune.

Ainsi, **notre site internet sera totalement modifié** courant janvier avec une configuration plus fonctionnelle. Vous y retrouverez, comme pour ceux qui suivent la page facebook, des informations presque en temps réel sur les animations communales, et toutes les informations et documents officiels. Ce nouveau site a été conçu en interne par la Mairie. N'hésitez-pas à nous envoyer vos avis concernant sa fonctionnalité afin que les mises à jour nécessaires soient effectuées.

Vous abonner à la revue numérique en refusant de recevoir le format papier n'est pas un acte anodin. Cela nous permettra :

- de faire des économies pour financer d'autres projets,
- de communiquer plus régulièrement,
- de diminuer vos déchets (mais nous sommes certains que vous gardez tous les anciens numéros !).

Alors inscrivez-vous à l'adresse email asso.st-sauveur@orange.fr en précisant que vous ne voulez plus recevoir la revue en version papier.



Les revues sont disponibles en téléchargement depuis le site de la Mairie



Eau et assainissement

	2014 (facturé en 2015)	2015 (facturé en 2016)
Droit à l'eau - abonnement	25 € / An	30 € / An
Eau	0,68 € / m ³	0,72 € / m ³
Droit à l'assainissement - abonnement	25 € / An	25 € / An
Assainissement	0,90 € / m ³	0,90 € / m ³

A l'heure où nous imprimons cette revue, seuls les tarifs communaux de l'eau et de l'assainissement, votés lors du dernier conseil municipal, sont connus et présentés dans le tableau ci-dessus. L'Agence de l'eau, la Communauté de Communes et Véolia n'ont pas encore communiqué leurs chiffres pour 2015.

L'augmentation obtenue permettra de réaliser les investissements nécessaires, notamment pour la rénovation du château d'eau.

Incivilité

Bien connu de tous « *Le Père Noël est une ordure* », titre d'un film de Jean-Marie Poiré, n'a pas attendu le soir de Noël pour manifester son mauvais génie dans notre commune.

En effet, il semble même que ce soit Saint-Nicolas qui l'ait détrôné en ce week-end du 6 décembre à Saint-Sauveur, en faisant disparaître plusieurs sapins amoureusement décorés par quelques habitants et par les Assistantes techniques de l'ADMR récemment installées face à la mairie.

En cette période de l'année, et particulièrement en ce premier week-end de décembre consacré au Téléthon, à la solidarité et à la générosité, ces incivilités découragent grandement les personnes

qui s'investissent pour améliorer le cadre de vie de notre cité et rendre plus humain notre quotidien.



Obligé de l'attacher pour éviter qu'il ne soit volé ?

Depuis 2009 la commune s'est engagée dans une amélioration de l'éclairage public.

Cela passe en particulier par le remplacement progressif des lampes à vapeur de mercure qui équipaient les lanternes des rues, par des lampes à vapeur de sodium (SHP). Ces dernières sont moins gourmandes en énergie, apportent en plus un flux lumineux plus constant dans le temps et plus important (lampe à mercure 125 W pour 6200 lumens, lampe à sodium 70 W pour 6600 lumens).

La rue Michelet et l'impasse des Perroyes viennent ainsi d'être relampées et sont pilotées à présent par des horloges astronomiques. Ces organes de commande sont très précis et déterminent automatiquement - par des calculs mathématiques - l'heure à laquelle il est nécessaire d'enclencher l'allumage de l'éclairage et de l'éteindre. Contrairement aux horloges classiques, l'horaire d'allumage varie donc de jour en jour, et la réception du signal DCF émis depuis l'Allemagne recalcule l'heure automatiquement et réduit la maintenance sur ces horloges. Ces horloges offrent la possibilité d'enregistrer des programmations afin de mettre en place un éclairage réduit ou interrompu. Elles remplacent donc les cellules

Citoyenneté : Les centres d'hébergement d'urgence ne sont pas réservés aux grandes villes !

Si vous voulez venir en aide à quelqu'un en détresse, sans abri, voici les démarches à accomplir localement :

1. Appeler le 115, en fonction des places disponibles dans les centres de Lure et de St Loup sur Semouse, une place temporaire pourra être octroyée à la personne concernée. L'association haute-saônoise de réinsertion et d'accompagnement (AHSRA 6 rue Didon à Vesoul 03 84 75 48 55) gère ces centres et propose des services d'accompagnement.

2. En cas d'impossibilité, la mairie de Luxeuil a à sa disposition 2 places dans un appartement. Contacter alors le 03 84 40 64 49 ou l'accueil de la mairie.

Des rues mieux éclairées et des économies pour la commune !

photoélectriques (lumandar) pour assurer l'allumage et l'extinction d'un réseau d'éclairage public. Elles sont plus exactes que les cellules photo qui, si elles sont mal placées, peuvent allumer et éteindre l'éclairage public de façon moins précise et donc consommer plus.

Dans les faits ce remplacement réduit la facture énergétique :

- avant 23 lampes à 0.125 kw (mercure) x 4500 heures/an (horloge mécanique) soit 12 937 kw

- à présent 23 lampes à 0.070 kw (shp) x 4200 heures/an (horloge astronomique) soit 6 762 kw

Pour les rues Léo Valentin et des Fougères une étude de faisabilité est en cours pour un passage en Led.



Carnet 2014

Les Naissances

09/01 Ema, de Julien HELLE et Alexandra DIEUDONNE
13/01 Laura, de David FERREIRA et Nathalie FRANC
16/01 Louane, d'Océane ACERBIS
08/02 Sébastien, d'Olivier GASSON et Aurélie COLE
15/02 Lola, de Johnny JACQUOT et Lauren GUERY
21/03 Kilyan, d'Hasan KÜRKÜ et Valérie DAVAL
26/03 Massilya, de Salah MESSAOUDENE et Souheyla MAZEGHRANE
06/06 Lina, d'Abdelkader BESSAHRAOUI et Aurore PERRET
16/06 Athénaïs, de Seydi COREK et Blandine MATHEY
10/09 Kéo, d'Anthony COUVAL et Audrey CHOQUEY
11/10 Eléna, d'Adrien FOSSATI et Angélique LEPAGE
10/11 Lindsey, de Jean-Christophe CARTON et Hélène LAROCHE

Les Baptêmes républicains

31/05 Timothée OSTER
28/06 Melvin GUYOT
28/06 Liam GUYOT
28/06 Tao GIBON

Les Mariages

31/03 Rachid SOUHAIMI et Angélique BAUMONT
10/05 Aurélien VUILLAUME et Pauline BELLET
28/06 Romuald GROSJEAN et Adeline PINEL
26/07 Claude PAYMAL et Emilie HOLLARD
09/08 Abdallah GOUASMIA et Lydie VARENNE
23/08 Hasan KÜRKÜ et Valérie DAVAL
30/08 Anthony GALLECIER et Edwyge COLLEONI
29/11 Hans RYSER et Many SY

Les Décès

03/01 Bernadette MALLE née LOYON	21/08 Guy BINDER
20/01 Monique BINDER née COLLE	10/09 Brahim TAOUGHI
22/01 Jeanne CLAUDE née LAMBERT	10/10 Roger GENET
17/02 René LIPPUS	27/10 Paulette GIMENO née JEANDESBOZ
26/03 Claude CUENOT	04/11 Pierre COMBEBIAS
13/04 Martine SARRAZIN née CHENUS	25/11 Jean VEFOND
28/04 Gilbert CLERC	01/12 Jeanne LABRUDE
30/05 Jean-Marie LAMBOLEZ	10/12 Ema FORSTNER née VODISEK
20/06 Bernard PHEULPIN	13/12 Fabienne LAVALETTE
13/08 Véronique LASNIER née DUVAL	16/12 Alice CAUSERET née CARITEY
16/08 Madeleine VEFOND née ANTOINE	19/12 Odette JEUDY née LOIGEROT
20/08 Michèle BERTRAND née DELHOTAL	22/12 James GRANDGIRARD

Téléthon 2014 : Merci à vous tous !



Zumba avec Floriane Montes



Loto



Country du CLEC



Magie avec Dream-J



Animation musicale Claude Girard et Eric Bernier



CFC Self Defense



Concours de Bejote



Okinawa Te Traditionel



Danse de salon



Club salvatorien d'Aïkido Budo



159 personnes au repas !



La forme à Saint-Sauveur

Un grand merci aux bénévoles, associations, commerçants, artisans et au public qui rendent cette journée exceptionnelle !

6 463.56 € reversés à l'AFM !